

[Chanceaux-sur-Choisille]

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



**Modification
simplifiée n°1**

**Orientation
d'Aménagement et de
Programmation n°6**

Le Cassantin

**Vu pour être annexé à la délibération du Conseil
Métropolitain du**

CHANCEAUX
SUR CHOISILLE

Département d'Indre-et-Loire



atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

► Quelques éléments de contexte

Le Cassantin est une zone d'activités économiques en cours de réalisation dans le cadre d'une Zone d'Aménagement Concerté. Sa situation au carrefour de plusieurs grandes infrastructures (A10, A28 et RD910) lui a conféré une orientation principale vers le secteur de la logistique.

Elle est implantée à cheval sur les communes de Parçay-Meslay et Chanceaux-sur-Choisille.

Sur la commune de Chanceaux-sur-Choisille, cette zone d'activités s'inscrit dans un paysage agricole peu à peu gagné par l'urbanisation environnante (infrastructures, entreprises). Quelques hameaux ponctuent la campagne environnante.



► Les principes d'aménagement (commune de Chanceaux-sur-Choisille)

► Aménager un espace de développement économique s'appuyant sur sa situation au carrefour de grandes infrastructures.

► Desservir l'opération de façon cohérente selon un schéma de desserte qui organise l'ensemble de la ZAC.

► Aménager la limite Ouest entre la zone d'activités et l'espace agricole sous la forme d'une noue paysagée.

Cet aménagement, d'une largeur d'une vingtaine de mètres, doit prendre la forme d'une noue longée par un chemin d'entretien et bordée d'une haie champêtre. Cette dernière sera composée d'un mélange aléatoire d'arbustes et d'arbres champêtres de moyen (10-15 mètres) et de grand (15-20 mètres) développement afin de former un filtre paysager entre la campagne et la nouvelle urbanisation à vocation économique.

